

# BAROMÈTRE DU 115

2016  
Juillet

**Cette année encore, la période estivale se caractérise par une détérioration de la prise en charge des personnes sans domicile avec un quasi doublement du nombre de personnes jamais hébergées par rapport à la moyenne hivernale 2015-2016.** La gestion saisonnière de l'urgence masque la réalité des besoins en hébergement tout au long de l'année et participe à une dégradation de la situation des personnes à la rue, qui disposent en été de solutions moins nombreuses (-34% de places attribuées par rapport à la moyenne hivernale) et le plus souvent tout aussi précaires que durant l'hiver.

**La situation des personnes se dégrade également d'une année à l'autre.** Si le nombre de demandes d'hébergement a légèrement reculé, les personnes sollicitant le 115 sont plus nombreuses (+2,4%) mais accèdent moins souvent à un hébergement. Cette situation est particulièrement préoccupante pour les 18-24 ans dont la population augmente de 6%. Tout aussi alarmant, la hausse des demandes de prestations (distribution alimentaire, douches, soins, etc.) sur une année, mais aussi par rapport à la moyenne hivernale, qui souligne une fois de plus la dégradation continue de l'état des personnes sans-abri.

Le baromètre illustre une nouvelle fois, la nécessité de privilégier l'accès à des solutions durables et adaptées toute l'année, mais aussi de renforcer à cette période de l'année - lorsque les solutions d'hébergement diminuent - les moyens des accueils de jour et des maraudes.

# DEMANDES / RÉPONSES AU 115

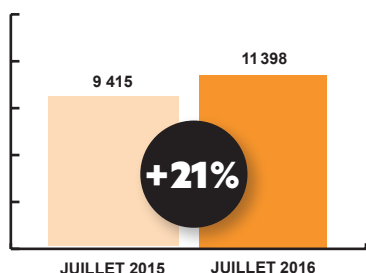
## DES PERSONNES PLUS NOMBREUSES EN DEMANDE D'HÉBERGEMENT

Nombre de personnes qui sollicitent le 115 pour un hébergement - Juillet 2016

# 21 506

(+2,4% par rapport à juillet 2015)

Évolution des demandes de prestations au 115 Juillet 2015 - Juillet 2016



En juillet 2016, 89 416 demandes d'hébergement et de prestations ont été faites au 115 dans les 45 départements du baromètre.

Parmi celles-ci, 78 018 demandes d'hébergement ont été faites par 21 506 personnes différentes. En une année, le nombre de demandes d'hébergement marque une légère baisse (environ -1%). Pour autant, celle-ci ne traduit pas une diminution des situations de sans-abrisme, mais une plus faible réitération des demandes. Le nombre de personnes en demande d'hébergement augmente d'ailleurs de 2,4% et touche particulièrement les hommes seuls (+2%), les familles (+5%) et les jeunes de 18-24 ans (+6%).

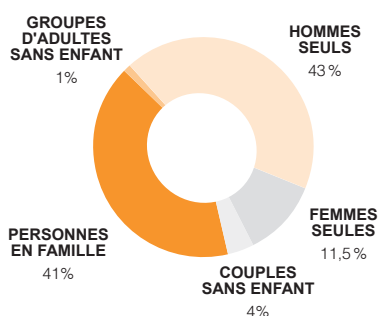
Parallèlement, les demandes de prestations sont en forte hausse (+21% en un an). Ces demandes (aide alimentaire, soins, maraudes, etc.) progressent aussi de 4% par rapport à la moyenne hivernale. Quand la baisse de 12% des demandes d'hébergement par rapport à l'hiver reflète l'adaptation des personnes au fonctionnement du dispositif, le sollicitant davantage quand ses capacités sont renforcées, l'évolution des demandes de prestations souligne une dégradation sociale toujours plus importante de la situation des personnes quelle que soit la période de l'année.

## UNE BAISSÉ DU TAUX D'ATTRIBUTION

En juillet 2016, 33% des demandes ont donné lieu à un hébergement, contre 35% en juillet 2015. Sur un an, les attributions ont diminué de 8% sous l'effet de la hausse du nombre de personnes et de l'inadaptation du parc conjugué à la baisse des attributions en CHU (-3%), en places hivernales et à l'hôtel (-16%). La baisse des attributions est encore plus forte entre juillet 2016 et la moyenne hivernale (-34%) en raison de la fermeture des places hivernales et de l'insuffisance de places pérennisées.

Parmi les personnes qui ont sollicité le 115 en juillet 2016, 11 908 n'ont jamais été hébergées, soit 55% d'entre elles, correspondant à une hausse de 5% sur un an et un quasi doublement par rapport à la moyenne hivernale.

Répartition des attributions selon la composition familiale  
Juillet 2016



77% des non-attributions sont dus à l'absence de places disponibles.

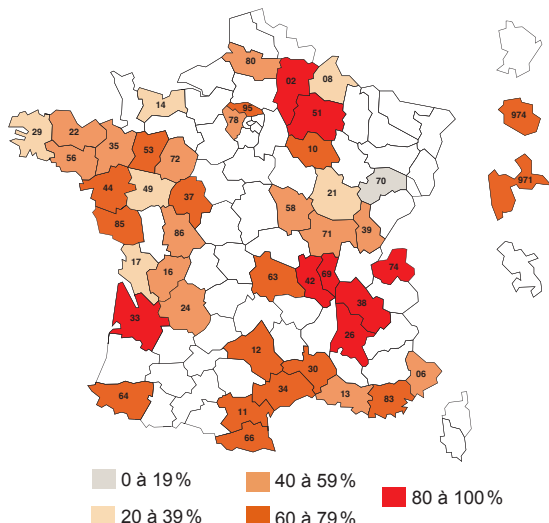
Dans les départements, la situation est contrastée et particulièrement critique dans 8 d'entre eux, dont l'Isère, le Rhône et la Gironde, où le taux d'attribution est inférieur à 20% probablement du fait d'une plus faible alternance de l'aide.

Nombre de personnes n'ayant jamais été hébergées suite à leur(s) demande(s) au 115  
Juillet 2016

# 11 908

(+90% par rapport à l'hiver 2015-2016)

Taux de non-attribution par département  
Juillet 2016



# SITUATION DES ISOLÉS

## UNE AUGMENTATION DES DEMANDES DE PERSONNES SEULES

Les personnes isolées recouvrent à la fois les hommes seuls, les femmes seules et les mineurs non accompagnés (MNA). Ils sont les principaux concernés par la baisse des attributions après l'hiver.

En juillet 2016, 35 180 demandes d'hébergement ont été faites par 10 344 isolés. En une année, les demandes des isolés ont progressé de 2,4% quand celles des familles reculent de 4% et celles des couples sans enfant de 5%. Leur nombre progresse aussi en un an (+1,4%). Ils représentent 48% du public.

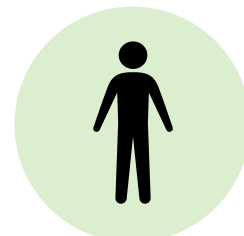
Les hommes seuls constituent 77% des isolés. En une année, ce public s'est rajeuni : le nombre des 18-24 ans a augmenté de 16%. Ils sont à 45% de nationalité française et 39% d'entre eux sont extracommunautaires (+18% sur un an).

Les femmes seules, sont proportionnellement plus jeunes que la population totale, elles sont 26% à être âgées de 18 à 24 ans quand cette classe d'âge représente 16% de l'échantillon. Elles sont à 49% de nationalité française et 36% d'entre elles sont extracommunautaires (+6% sur un an).

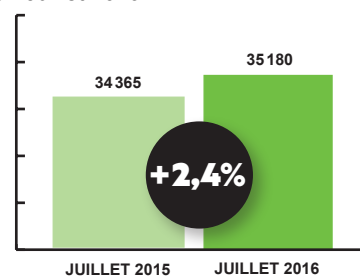
Les MNA, représentent moins de 1% du public. Toutefois, en un an, leur nombre est passé de 21 à 35 et leurs demandes d'hébergement ont doublé. Cette évolution interroge l'articulation avec les services de protection de l'enfance pour prévenir les ruptures lorsque la minorité est contestée.

Nombre de personnes isolées sollicitant le 115  
Juillet 2016

**10 344**  
(+1,4% par rapport à juillet 2015)



Évolution du nombre des demandes d'hébergement de personnes isolées  
Juillet 2015 - Juillet 2016

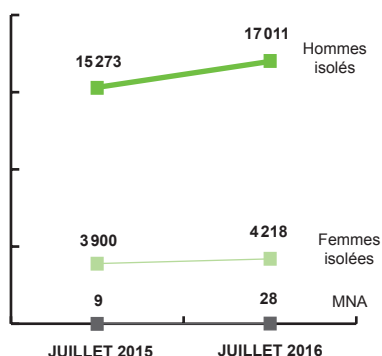


## UNE DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION DES ISOLÉS

Évolution du nombre de personnes isolées hébergées à l'hôtel  
Juillet 2015 - Juillet 2016

**-35%**

Évolution des non-attributions par public isolé  
Juillet 2015 - Juillet 2016



Les isolés sont fortement impactés par le manque de places en raison de leur plus grande sollicitation, mais aussi de l'inadaptation du parc conjugué à la baisse des attributions en hôtels et en structures hivernales.

Le nombre de personnes seules systématiquement hébergées à chuter de 6% alors qu'il augmente de 11% pour les familles et de 3% pour la population totale. Quand ils sont hébergés, les isolés connaissent davantage l'alternance de l'aide : ils sont 29% à avoir bénéficié quelques fois d'un hébergement contre 16% pour les familles et 22% pour le public total. Ils sont 7% de plus à n'être jamais hébergés, quand cette hausse est de 5% pour la population totale.

En un an, la part des isolés dans le nombre de demandes non attribuées est passée 38% à 40%, quand elle a évolué favorablement pour les familles passant de 56% à 53% et à stagner pour les couples et groupes sans enfant. Le taux de non attribution augmente de 11% pour les isolés contre 3% pour la population totale et -3% pour les familles.

Entre juillet 2015 et 2016, la part des isolés orientés vers le CHU (solution largement mobilisée pour les accueillir) passe de 74% à 80% alors même que pour ce public, le nombre d'attributions en CHU stagne, les attributions vers l'hôtel baisse de 35% et celles vers les places hivernales de 34%.

# 115 DE PARIS RÉPONSES ET DEMANDES

En juillet 2016, le 115 de Paris a enregistré 24 678 demandes d'hébergement dont 18 770 le jour et 5 908 la nuit. Entre juillet 2015 et juillet 2016, les demandes ont diminué de 2,8%. Cette baisse s'explique par une chute des demandes des hommes seuls (-10,3%) dans un contexte francilien marqué par une pénurie d'offres pour ce public, en raison de la réquisition de places en CHU pour l'hébergement des personnes issues des évacuations de campements. Cette situation conduit à une hausse du non recours au 115 des hommes seuls, qui restent cependant le principal public à solliciter le 115 de Paris (45% du public). À l'inverse, les demandes des femmes seules augmentent de 3,4%, celles des couples sans enfant de 6,9% et celles des familles de 4,4%.



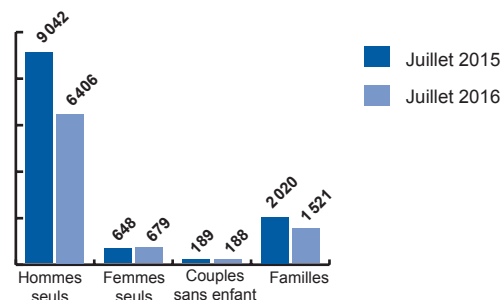
de 26%. Cette baisse, touche principalement deux publics : outre les hommes isolés, elle impacte les familles (- 24,7% de places attribuées) suite à une baisse des disponibilités dans le parc hôtelier, en raison principalement d'événements sportifs et culturels. Mécaniquement, les attributions vers l'hôtel chutent entre juillet 2015 et 2016 de 17,5%. Pour autant, en juillet 2016 l'hôtel représente 85,8% de l'ensemble des nuitées attribuées - chiffre constant par rapport à l'année précédente.

En une année, les demandes non pourvues faute de places augmentent de 34%, touchant tous les publics et plus particulièrement les hommes seuls et les familles (respectivement +66% et +33%). C'est une conséquence de la baisse des disponibilités et des attributions dans un contexte d'une demande qui reste très forte pendant la période estivale.

Comparativement à l'hiver 2015-16, le mois de juillet ne témoigne pas d'une baisse de l'activité. Au contraire, le nombre de demandes est supérieur à la moyenne des demandes enregistrées en hiver (+1%).

En juillet 2016, 36% des demandes enregistrées ont donné lieu à un hébergement : la situation s'est fortement dégradée par rapport à juillet 2015, avec un recul des attributions

## Évolution des attributions selon le public Juillet 2015 - Juillet 2016



## Évolution de demandes non pourvues faute de places disponibles - Juillet 2016

**+36%**

## MÉTHODOLOGIE DU BAROMETRE

Le baromètre 115, réalisé par la FNARS, suit chaque mois l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence faites au 115 et les réponses qui leur sont apportées ainsi que les personnes concernées en les comparant aux mois précédents et à l'année précédente à la même période. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs de mesure de l'efficacité de la prise en charge des personnes par le dispositif d'hébergement. Les données statistiques sont issues de 45 départements qui saisissent régulièrement l'activité 115 via le logiciel ProGdis 115/SIAO: Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Aube, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Charente-Maritime, Côte-d'Or, Côtes d'Armor, Dordogne, Drôme, Finistère, Gard, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loire, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Haute-Savoie, Yvelines, Somme, Var, Vendée, Vienne, Val d'Oise, Guadeloupe, La Réunion. Le baromètre présente également les données d'activité du 115 de Paris afin de mettre en exergue les différences et les similitudes avec les 45 autres départements.

Vous pouvez consulter sur le site de la FNARS la définition des variables observées et le mode de comptabilisation.



Fédération nationale des associations d'accueil  
et de réinsertion sociale  
fnars@fnars.org - 01 48 01 82 00 - www.fnars.org

### Contact presse

Céline Figuière, responsable de la communication  
celine.figuiere@fnars.org - 01 48 01 82 06

### Conception et réalisation du baromètre

Sous la direction de Florent Guéguen, directeur général de la FNARS

### Réalisation par

François Brégou, responsable du service Stratégie et analyse des politiques publiques  
Sami Chayata, chargé de mission Veille sociale et Hébergement  
Marion Quach-Hong, chargée de mission Études et Santé